



*En provenance des randonnées faites par l'association "JEM-AULNOY - Jadis et Maintenant à AULNOY "  
De l'histoire ancienne à nos jours" à Aulnoy-Lez-Valenciennes 59300.*



## À Vendegies-sur-Écaillon

En 1800, il y avait encore une cinquantaine de grès comparables à celui-ci, il en est le seul survivant...

Les anciens disent de lui qu'il est sacré car on n'a jamais réussi à le déplacer. La commune a tenté, vers 1870, de le transporter au cimetière pour en faire le soubassement d'un calvaire, mais en vain !

Malgré les efforts de 20 chevaux, atelés à un immense charriot prêté par la Compagnie des mines d'Anzin, la pierre fut seulement soulevée sur des madriers mais on ne parvint pas à la déménager !

En 1918, les occupants allemands relevèrent la grosse Pierre, faisant d'elle un menhir de 2,30 m de haut et 2 m dans sa plus grande largeur.

Le Grès de Montfort a été classé le 18 mars 1980 à l'inventaire des Monuments Historiques et il suscite toujours la curiosité !

À l'époque gallo-romaine le lieu appartenait à la cité des Nerviens, dont la première capitale, Bavay, fut remplacée par Cambrai au IV<sup>e</sup> siècle. La voie romaine de Cambrai à Bavay passait à quelques centaines de mètres au sud du village actuel. Selon André Le Glay 9, Hermoniacum, lieu mentionné par la table de Peutinger entre Bavay à 18 km et Cambrai à 22 km, servait de relais pour l'armée romaine sur la route qui reliait ces deux villes. Son emplacement exact est incertain, mais la suite de Jean-Baptiste Lambiez, curé de Bavay en 1804, Le Glay le situe au lieu-dit "Herménage", à peu près à l'intercarter de la route et des deux cours d'eau, l'Écaillon et les Harpies. Le nom aurait plus tard été déformé en "Clair ménage". Des fouilles conduites par la société d'émulation de Cambrai en 1823 ont mis au jour de nombreux objets romains à cet endroit. Toutefois une autre hypothèse situe Hermoniacum un peu plus à l'est, à Bermerain. Gérard de Vendegies cède la dime de sa seigneurie au chapitre de Cambrai en 1901. L'abbaye des Dames de Beaumont a déclaré posséder des biens dans le village en 1602.

